

221C0688
FR0000072373-FS0233

1^{er} avril 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EGIDE

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 1^{er} avril 2021, la société par actions simplifiée Vatel Capital¹ (24 rue de Clichy, 75009 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 31 mars 2021, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société EGIDE et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 308 306 actions EGIDE représentant autant de droits de vote, soit 12,64% du capital et 12,58% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions EGIDE sur le marché.

¹ Société contrôlée par M. Marc Meneau. La société Vatel Capital déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

² Sur la base d'un capital composé de 10 346 868 actions représentant 10 402 302 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.